



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO**


# **AVIS PUBLIC**

Le Conseil municipal a adopté, à sa séance régulière du lundi 7 mai 2018, le projet de règlement no 373-18 visant l'adoption d'une Politique de gestion contractuelle pour la municipalité de Saint-Bruno.

Ce règlement sera légalement adopté lundi le 4 juin 2018 à la séance régulière du Conseil municipal, à 19 h 30 à la salle Tremblay-Équipement, salle de délibérations du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno. Les personnes intéressées à en prendre connaissance peuvent le faire durant les heures de bureau, à savoir:

Du lundi au jeudi de 7 h 30 à 16 h 00

et le vendredi de 7 h 30 à 12 h 00

  
Rachel Bourget  
Directrice générale